

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

Délibération
n° 2020.01.008.B

**Travaux de Bus à
Haut Niveau de
service (BHNS) de
GrandAngoulême - lot
Eclairage public 1 -
Avenant 3**

LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.01.008.B**

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**TRAVAUX DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) DE GRANDANGOULEME - LOT
ECLAIRAGE PUBLIC 1 - AVENANT 3**

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet Bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de marchés relatifs aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offres de GrandAngoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot Eclairage public – secteur 1, 2, 4, 10, 11 et 12, au groupement EIFFAGE ENERGIE POITOU CHARENTE (mandataire), ZI République I – 3 rue des Entrepreneurs – 86 060 POITIERS Cedex 09 / ETPM (cotraitant) ZA Planuya - 64200 ARCANGUES, pour un montant sur quantité constatée de :

- Tranche ferme : 708 715,74 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 27 636,70 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 2 : 66 847,60 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 3 : 24 933,00 € HT
- Tranche optionnelle 4 : 65 305,00 € HT

Soit un montant total (tranche ferme et tranches optionnelles affermies) de 798 953,74 € HT.

Par délibération n°54B en date du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 12 653,00 € HT.

Par délibération n°103B en date du 10 octobre 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°2 ayant pour objet l'ajout de prix unitaires sans incidence financière.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 3 pour ajouter de nouveaux prix unitaires (cf. annexe jointe).

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 à l'accord-cadre relatif au lot Eclairage public – secteur 1, 2, 4, 10, 11 et 12, au groupement EIFFAGE ENERGIE POITOU CHARENTE (mandataire), ZI République I – 3 rue des Entrepreneurs – 86 060 POITIERS Cedex 09 / ETPM (cotraitant) ZA Planuya 64200 ARCANGUES, ayant pour objet l'ajout de nouveaux prix unitaires, sans incidence financière.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 février 2020	<u>Affiché le :</u> 05 février 2020



Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement

AVENANT N°3

MARCHE N°2017-10

**TITULAIRE MANDATAIRE : EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES ZI
REPUBLIQUE I 3 RUE DES ENTREPRENEURS 86060 POITIERS CEDEX 09**

**OBJET DU MARCHE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BUS A HAUT NIVEAU DE
SERVICE DU GRAND ANGOULEME**

LOT ECLAIRAGE PUBLIC 1 – SECTEURS 1, 2, 4, 10, 11 ET 12

Indice	Date	Statut
A	07/11/2019	Création

Rédigé	Vérifié	Validé le
ijs		

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
1. <i>OBJET DU MARCHE</i>	3
2. <i>OBJET DE L'AVENANT</i>	4
3. <i>NOUVEAU MONTANT DES TRAVAUX</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Incidence financière du présent avenant	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Montant global du marché	Erreur ! Signet non défini.
4. <i>DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX</i>	4
5. <i>PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT</i>	4
6. <i>CLAUSES GENERALES</i>	4

PREAMBULE

Entre les soussignés :

La Société Publique Locale GAMA

Représentée par Jean-Philippe POUSSET, Président Directeur Général
25, Boulevard Besson-Bey 16023 Angoulême Cedex
Agissant au nom et pour compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
ci-après dénommée « Le Mandataire »

et

EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES Mandataire

Représenté par Jean-Paul ANDRE, Directeur d'agence
Forme sociale : SASU
Ayant son siège social : ZI République I 3 rue des Entrepreneurs 86060 Poitiers cedex 09
N° de SIRET : 302 068 382 00050

ETPM Cotraitant

Représenté par Stéphane PHELIPEAU responsable d'activités
Forme sociale : SAS
Ayant son siège social : ZA Planuya 64200 ARCANGUES
N° de SIRET : 622 720 878

ci-après dénommé le « Titulaire »

Titulaire du lot Eclairage Public 1 – secteurs 1, 2, 4, 10, 11 et 12

Il a été convenu ce qui suit :

1. OBJET DU MARCHE

Le marché n°2017/10 (ci-après dénommé « le Marché »), conclu entre la société GAMA et le Titulaire, portant sur les travaux relatifs au lot Eclairage Public N°1 pour la mise en œuvre de l'opération BHNS système global de deux lignes de transport en commun en site propre sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommé « le Projet »), a été notifié en date du 13 décembre 2017, pour les montants suivants :

Décomposition du marché H.T.	
Tranche ferme :	708 715.74 €
Tranche Optionnelle 1 : <i>non affermie</i>	(27 636.70 €)
Tranche Optionnelle 2 : <i>non affermie</i>	(66 847.60 €)
Tranche Optionnelle 3 :	24 933.00 €
Tranche Optionnelle 4 :	65 305.00 €
Montant du marché H.T. affermi	798 953.74 €
Montant de l'avenant N°1 H.T. :	12 653.00 €
Nouveau montant du marché H.T.	811 606.74 €
TVA 20%	162 321.35 €
Nouveau montant du marché T.T.C.	973 928.09 €

2. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'ajouter de nouveaux prix unitaires.

3. INCIDENCE FINANCIERE DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant n'a aucune incidence financière sur le montant global du marché de l'entreprise titulaire.

4. DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le délai global du marché reste inchangé.

5. PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT

L'avenant n°3 est constitué du présent document et de ses annexes intitulées comme suit :

Annexe n°1 : Tableau des prix nouveaux

Annexe n°2 : FIM N°7, N°8, N°9, N°10, N°13

6. CLAUSES GENERALES

Toutes les clauses et conditions du marché initial, non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

La titulaire renonce expressément à tous recours, contestation et toutes demandes d'indemnisations quelles qu'elles soient pour les faits objet de la signature du présent avenant.

Fait à, le

Le Titulaire

EIFFAGE ENERGIE

Titulaire du lot EP1

Le Mandataire

SPL GAMA

agissant au nom et pour le compte de GrandAngoulême

Tableau des prix nouveaux EP1 - TF

Validé par le MOAD

PN	INTITULE	BPU	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant	Accord MOE	Montant validé	Accord MOA le	Observations	N° FIM	
PN 001						-	X	-				
PN 002						-	X	-				
PN 003	Adaptations sur matériel d'éclairage à proximité de l'héliport de l'hôpital de Girac	Pourriture et pose Ensemble 7m double feux TWEET ERL 62W 550mA 3000°K + Balise OBSTA STI 48V + Bande signalitique rouge et blanche	2,00	Unité	4 859,70	9 719,40	X	9 719,40	10/12/2018		4	
PN 004		Pourriture et pose Ensemble 7m simple feux TWEET ERL 62W 550mA 3000°K + Balise OBSTA STI 48V + Bande signalitique rouge et blanche	1,00	Unité	4 262,70	4 262,70	X	4 262,70	10/12/2018		4	
PN 005		La fourniture et pose Ensemble 8m TWEET ERL 62W 550mA 3000°K + projecteur PHILIPS ClearFlood BVP 650 + Balise OBSTA STI 48V + bande de signalitique rouge et blanche	2,00	Unité	6 713,40	13 426,80	X	13 426,80	10/12/2018		4	
PN 006		Pourriture et pose Ensemble 7m simple feux- double trappes Soprano- TWEET ERL 62W 550mA 3000°K + Balise OBSTA STI 48V + Bande signalitique rouge et blanche	1,00	Unité	4 798,56	4 798,56	X	4 798,56	10/12/2018		4	
PN 007		Réalimentation en éclairage public du boulevard d'Aquitaine et de la rue Georges Lautrette	Cette prestation comprend la fourniture pose et raccordement de câble aérien 2x16 pour la création d'une bretelle entre la rue Jules Massenet et le boulevard et d'une bretelle entre le boulevard et la rue Lautrette, la dépose d'une lanterne existante sur poteau (remise à la mairie) - la reprise des lanternes ATLAS de la rue Lautrette sur le Neutre EP, la déconnexion d'une boîte aérienne reliant le poste MASSENET sur le poste PERGAUD.	1	Unité	1010	1 010,00	X	1 010,00	25/07/2018		2
PN 008							-	X	-			
PN 009	Fourniture et pose coffret socle de dérivation avec grille de repiquage pour éclairage public		1	Ft	480,11	480,11	X	480,11			7	
PN 010	Plus value pour thermolaquage RAL 7022, remise en peinture mât EPU		25	Unité	100,74	2 518,50	X	2 518,50			8	
PN 011	Protection en pied de mât EPU		2	Unité	561	1 122,00	X	1 122,00			9	
PN 012	Fourniture et pose d'un mât 5m double trappes	Candélabre cylindro-conique 5 m (ensemble en acier galvanisé peint au RAL souhaité), double trappes, lanterne INDAL STELA WIDE MRN - 29W 3000K, en top	1	Unité	2043	2 043,00	X	2 043,00			10	
PN 013	Fourniture et pose d'un module de gestion des illuminations		50	Unité	124	6 200,00	X	6 200,00			13	